ARCHIMEDE

Fiche d'identité

Nom commercial : **ARCHIMEDE**

Composition : **KIRALAXYL (NOM ISO: BENALAXYL-M) 50 g/kg**
CUIVRE DE L'HYDROXYDE DE CUIVRE 150,25 g/kg
CUIVRE DE L'OXYCHLORURE DE CUIVRE 150,25 g/kg

N° AMM : **2180834**

Type d'action : **FONGICIDES**

Formulation : **(WG) GRANULE DISPERSABLE**

Conditionnement : **10kg**

ARCHIMEDE® apporte une forte systémie grâce au kiralaxyl® (50g/kg) ainsi qu'une bonne protection de contact grâce aux deux formes de cuivre (hydroxyde de Cu 150g/kg et oxychlorure de Cu 150g/kg). A la dose modulée de 1,5 à 2kg/ha et en positionnement précoce (apparition des inflorescences), Archimede® présente une protection non CMR de la vigne pour 14 jours (voire 10-12 jours en situation de forte pression).



Usages autorisés

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Ail	Trt Part.Aer.	Mildiou	2,4 KG/HA	2	3 jours	20 m
Usage : Intervalle minimum entre les applications: 7 jours. Dose :						
Aubergines	Trt Part.Aer.	Mildiou	2,4 KG/HA	3	3 jours	20 m
Usage : Intervalle minimum entre les applications: 7 jours. Dose :						
Bulbes ornementaux	Trt Part.Aer.	Mildiou	2,4 KG/HA	2	3 jours	20 m
Usage : Intervalle minimum entre les applications: 7 jours. Dose :						

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ARCHIMEDE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Echalotes	Trt Part.Aer.	Mildiou	2,4 KG/HA	2	3 jours	20 m
Usage : Intervalle minimum entre les applications: 7 jours. Dose :						
Oignons	Trt Part.Aer.	Mildiou	2,4 KG/HA	2	3 jours	20 m
Usage : Intervalle minimum entre les applications: 7 jours. Dose :						
Tomates	Trt Part.Aer.	Mildiou	2,4 KG/HA	3	3 jours	20 m
Usage : Intervalle minimum entre les applications: 7 jours. Dose :						
Vigne - raisin de cuve	Trt Part.Aer.	Mildiou	2 KG/HA	2	40 jours	50 m
Usage : Intervalle minimal entre les applications: 10 jours Dose :						
Vigne - raisin de table	Trt Part.Aer.	Mildiou	2 KG/HA	2	28 jours	50 m
Usage : Intervalle minimal entre les applications: 10 jours. Risque de marquage du raisin de table dans le cas d'applications après le stade BBCH 71. Dose :						

Description

Mélanges

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

Informations réglementaires

Nom commercial : **ARCHIMEDE**

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ARCHIMEDE



Mention d’avertissement :	**Danger**
Mention de danger :	**EUH401 Respectez les instructions d’utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.** **H302 Nocif en cas d’ingestion.** **H317 Peut provoquer une allergie cutanée.** **H318 Provoque de graves lésions des yeux.** **H332 Nocif par inhalation.** **H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**
Conseils de prudence :	**P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.** **P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.** **P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/…** **P391 Recueillir le produit répandu.** **P304+P340 EN CAS D’INHALATION: transporter la victime à l’extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.** **P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l’eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.** **P333+P313 En cas d’irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.** **P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la règlementation nationale.** **SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]** **SPe 1 Pour protéger les macro-organismes du sol, limiter l'apport de cuivre à 4 kg/ha/an toutes sources de cuivre confondues.** **SPe 2 Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit avant le stade BBCH 53 pour l'usage sur "vigne".** **SPe 3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 50 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau pour l'usage sur "vigne".Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant**

EUH401 Respectez les instructions d’utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.
H302 Nocif en cas d’ingestion.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



	un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur "tomate" et "oignon". **SPe 8 Peut être dangereux pour les abeilles - Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison des cultures attractives.** **SPa 1 Pour éviter le développement de résistance du mildiou à la substance bénalaxyl-M, le nombre d'applications du produit est limité à 2 applications par campagne sur vigne.**
DRE	**48h**
Détenteur homologation :	**GOWAN**
Marque déposée :	**ISAGRO**
Réglementation transport ADR :	**VOIR FDS**

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.